

Le bois-énergie en Bourgogne Millay, une commune bien chauffée



CONNAÎTRE POUR AGIR

Avec dix chaufferies utilisant des plaquettes forestières, Millay et ses environs deviennent le creuset du développement du bois-énergie en Bourgogne, grâce notamment au dynamisme des acteurs locaux.

Devenue une référence nationale en matière de bois-énergie, la commune de Millay concentre de nombreuses installations en habitat individuel et une chaufferie collective avec réseau de chaleur. Diverses technologies y sont représentées, des plus simples (avant-foyer gravitaire) aux plus complexes (alimentation, allumage et décendrage automatiques).

Ademe



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie





L'approvisionnement en bois est assuré par un groupement d'agriculteurs locaux

Dans les petites installations, les puissances installées varient de 20 à 80 kW (10 à 30 radiateurs en distribution) et selon les cas, le dispositif offre une autonomie d'un jour à plusieurs mois.

La chaufferie communale (400 kW), implantée au coeur du village en 1993 assure le chauffage de six bâtiments dont une maison de retraite, grâce à un réseau de chaleur. Le fonctionnement de la chaufferie est entièrement

automatique. Un stockage de 30 m³ permet une autonomie de quatre à cinq jours dans les périodes les plus froides.

Afin de structurer la filière d'approvisionnement en plaquettes forestières, dix-huit agriculteurs se sont regroupés en CUMA pour acquérir les équipements nécessaires (broyeur, stockage...). Ils ont aussi créé un groupement d'intérêt économique (GIE) qui commercialise leurs produits auprès des chaufferies locales.

CHAUFFERIE DE MILLAY

- **Maître d'ouvrage :** Commune de Millay (58)
- **Caractéristiques techniques**
 - Chaudière Heizomat, 400 kW, silo 30 m³
 - Réseau de chaleur : 300 m
 - Stockage : 500 m³
 - Consommation : 1 000 m³/an
 - Prix du kWh produit : 0,14 F TTC
- **Investissement (TTC) en 1993 :** 839 kF
 - Chaudière, silo et accessoires de pose: 464 kF
 - Réseau de chaleur : 306 kF
 - Raccordement et sous-station : 69 kF
- **Financement:** DGE, Région Bourgogne, ADEME, Charte Intercommunale

OPÉRATION MENÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉGIONAL POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET DES DÉCHETS

Septembre 1996 - N° 2518

BOIS-ÉNERGIE

Contacts :
 Michel Azière - ADEME Délégation Régionale Bourgogne - Tél : 03 80 76 89 76
 Mairie de Millay - 03 86 30 45 66

